

COMMUNE DU POET
DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU Mercredi 3 mai

Séance Ordinaire 17 heures

PROCES VERBAL

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
Membres en exercice : 15 - **Date de convocation : 28 avril 2023**

LE 3 mai 2023 le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, à la MAIRIE, sous la présidence de **Georges Papegay, Maire.**

PRESENTS : : Georges Papegay – Agnès Rey – Bernard Neau – Marie Anne Guichard – Geneviève Givaudant – Michelle Jolivet – Bruno Baillon – Alain Montay – Thierry Juetz d'Ynglemare - Pauline Chabot – Jean Christophe Simon – Thimothée Blanc -

REPRESENTES : Jean Hubert Ferret par Agnès Rey et Laurence Duvouldy par Marie Anne Guichard

Absents : Belhia Audrey excusée

Secrétaires de séance : Michelle Jolivet

1 – Désignation d'un secrétaire de séance : Michelle Jolivet

Approbation des PV du 27/03/2023 : 14 pour

L'évaluation du PLU est reporté en raison du décès du père de Mme Cazettes qui devait nous le présenter.

Georges Papegay doit expédier le document d'évaluation à tous les membres du conseil.

<i>Intitulé</i>	2– Commission d'appel d'offres		
<i>Présentation</i>	Lors du vote de la commission d'appel d'offres le maire est inclus dans la liste or il est président d'office, il convient donc de délibérer à nouveau sans mettre le Maire.		
<i>Débats</i>	APPEL D'OFFRES	Titulaires	Suppléants
		Agnès Rey	Thierry Juetz D'Ynglemare
		Jean-Christophe Simon	Alain Montay
		Michelle Jolivet	Bernard Neau
<i>Vote</i>	14 pour la nouvelle commission d'appel d'offres		

<i>Intitulé</i>	3 – Vote des subventions																																										
<i>Présentation</i>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>VOTE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ACCA La Perdrix</td> <td>650</td> </tr> <tr> <td>Au fil du temps</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td>Club des Aînés</td> <td>1500</td> </tr> <tr> <td>Club de gymnastique</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>Comité des fêtes</td> <td>5500</td> </tr> <tr> <td>L'estanque Poëtaine</td> <td>1500</td> </tr> <tr> <td>Form and Rythm</td> <td>1000</td> </tr> <tr> <td>Amicale des pompiers de Laragne</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td>FSE Collège de Laragne</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td>Le chemin solidaire LARAGNE</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Vivre dans son pays</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td>FNACA LAGRAND (anciens combattants)</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Promotion du don de soi LAGRAND</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>MFR Ventavon</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Roue d'or siteronnaise SISTERON</td> <td>1500</td> </tr> <tr> <td>MJC LARAGNE</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td>USEP (école)</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td>restos cœur des Hautes-Alpes</td> <td>400</td> </tr> <tr> <td>ADMR TALLARD</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Océane ocean de bonheur</td> <td>50</td> </tr> </tbody> </table>		VOTE	ACCA La Perdrix	650	Au fil du temps	300	Club des Aînés	1500	Club de gymnastique	800	Comité des fêtes	5500	L'estanque Poëtaine	1500	Form and Rythm	1000	Amicale des pompiers de Laragne	300	FSE Collège de Laragne	200	Le chemin solidaire LARAGNE	100	Vivre dans son pays	300	FNACA LAGRAND (anciens combattants)	100	Promotion du don de soi LAGRAND	100	MFR Ventavon	100	Roue d'or siteronnaise SISTERON	1500	MJC LARAGNE	300	USEP (école)	200	restos cœur des Hautes-Alpes	400	ADMR TALLARD	100	Océane ocean de bonheur	50
	VOTE																																										
ACCA La Perdrix	650																																										
Au fil du temps	300																																										
Club des Aînés	1500																																										
Club de gymnastique	800																																										
Comité des fêtes	5500																																										
L'estanque Poëtaine	1500																																										
Form and Rythm	1000																																										
Amicale des pompiers de Laragne	300																																										
FSE Collège de Laragne	200																																										
Le chemin solidaire LARAGNE	100																																										
Vivre dans son pays	300																																										
FNACA LAGRAND (anciens combattants)	100																																										
Promotion du don de soi LAGRAND	100																																										
MFR Ventavon	100																																										
Roue d'or siteronnaise SISTERON	1500																																										
MJC LARAGNE	300																																										
USEP (école)	200																																										
restos cœur des Hautes-Alpes	400																																										
ADMR TALLARD	100																																										
Océane ocean de bonheur	50																																										
<i>Débats</i>	Le budget de 15 000 € doit être respecté. Révision des subventions accordées par la commission animations ; le budget est équilibré.																																										
<i>Vote</i>	10 pour – 1 abstention – 3 personnes non votantes (président d'association)																																										

<i>Intitulé</i>	4 –Décision modificative
<i>Présentation</i>	Lors de la saisie du budget, les opérations 042 en dépense de fonctionnement ont été voté pour un montant de 15 500€ et en recette d'investissement 040 pour 14 000€ or ces sections doivent être équilibrées, il convient de prendre une décision modificative pour retirer 1500€ en dépenses de fonctionnement et les mettre au compte 68 créance douteuse pour réajuster l'opération.

<i>Débats</i>	RAS
<i>Vote</i>	14 pour

La séance est levée à 17h45

Divers :

Eclairage public : arrêt effectif désormais de 23h00 à 5h00 du matin ; changement des horloges astronomiques en cours.

Piscine : Difficulté de recrutement (3 CVS reçus mais aucun n'est disponible) appel à un organisme de mis à disposition de maître-nageur (coût multiplié par 3 ou 2 dont refus de notre part) nous essayons par le SDIS du 05 et leurs pompiers détenteurs du BNSSA avec dérogation de la préfecture.

La commune et Upaix vont demander au Département de prendre en compte dans le cadre de la mobilité du territoire l'aménagement d'une piste cyclable de la RD722 / RD22 entre Le Poët et le hameau de Rourebeau.

Également, l'aménagement du chemin royal pour accéder à la zone Val de Durance.

Bibliothèque / Médiathèque : Permanences pour le mois de mai ; un nouveau bénévole à former ; ouvertures trois jours par semaine + trois animations numériques.

Dernière réunion publique au boulodrome le 6 mai ; un tableau récapitulatif sera établi à la fin des réunions.

Course cycliste le 7 mai avec son arrivée au Poët ; la mise en place des aménagements de sécurité, arrêts de circulation, bénévoles pour gérer l'arrivée de la course et gêner le moins possible la circulation et l'accès aux commerces.

Réparation en cours pour les jeux d'enfants.

Filet pare ballon au city stade côté route à commander.

Analyser la consommation des véhicules communaux.

Bruno Baillon a soulevé le dysfonctionnement ; lorsqu'il y a prélèvement du rôle d'eau, la facture papier n'est pas envoyée.

Rendez-vous avec Enedis pour trouver une solution au changement du transformateur du poste des concis.

La CCSB a répertorié les toits communaux pouvant être équipés de panneaux photovoltaïque (en production) ; nous pouvons proposer la salle des fêtes et l'immeuble BALP à l'étude de faisabilité et de la structure du bâtiment subventionnée à + de 50% par la Région (il resterait à charge pour les deux sites +/- 1000 €) ; Le Maire va rencontrer les communes de Mison et de Garde Colombe qui ont choisi l'autoconsommation avec redistribution sur des sites communaux.

Secrétaire de séance : Michelle Jolivet